



MUNICIPALITE DE BOREX

---

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

Préavis  
52-2016

Exercice 2015  
Rapport de gestion et comptes

---

*Délégué :  
VUAGNIAUX Jean-Luc  
Syndic*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- > 93<sup>a)</sup> de la Loi du 28 février 1956 sur les Commune, mise à jour le 1<sup>er</sup> juillet 2005 ;
- > 34 et suivants du Règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1<sup>er</sup> avril 2004 ;
- > 90 du Règlement du Conseil communal de Borex du 24 octobre 2011 ;

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes de l'exercice 2015 que nous soumettons à votre approbation.

## 2. ADMINISTRATION GENERALE

### • CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu 5 séances durant l'année 2015 : 16 février 2015, 27 avril 2015, 22 juin 2015, 05 octobre 2015, 07 décembre 2015. Le Conseil communal s'est prononcé sur 11 préavis (36-2015 à 44-2015).

### • MUNICIPALITE

La Municipalité a tenu 42 séances durant l'exercice 2015.

Au 31 mars 2015, M. Albert Probst, municipal, a annoncé sa démission au 30 avril 2015. Par Arrêté préfectoral, une élection communale complémentaire a été fixée pour l'élection d'un conseiller municipal au 14 juin 2015 (1<sup>er</sup> tour) et 05 juillet 2015 (2<sup>ème</sup> tour). Aucun candidat ne s'étant présenté au premier tour, ni au second tour, c'est M. Boris Mury, membre du Conseil communal, ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages qui a été élu tacitement à ce poste. Nos remerciements lui sont adressés pour avoir bien voulu accepter cette fonction.

### • REPRESENTATIONS

La Commune de Borex a été régulièrement représentée par sa Municipalité dans les réunions suivantes :

#### > Assemblée des Syndics du District de Nyon

Convoquées à trois reprises en 2015, le 19 février à Commugny, le 28 mai à Bursins et le 10 novembre à Mont-sur-Rolle, présidées alternativement par Mme le Préfet Turin et M. le Préfet Dériaz, les sujets suivants ont été traités :

- . TéléDôle : Situation financière et avenir.
- . Elections communales 2016 : information sur le système proportionnel vs majoritaire.
- . Projet de création d'un Conseil régional des jeunes du District de Nyon.
- . Présentation de la fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO).
- . Le cheval dans le trafic et dans les communes.
- . L'administration cantonale des impôts (ACI) au service des communes.
- . Présentation de la nouvelle loi sur l'exercice des activités économiques (LAE) ; compétence et rôle des communes.
- . Point de la situation sur l'accueil des migrants dans le district par l'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).
- . Présentation des lignes directrices du redimensionnement des zones à bâtir par le service du développement territorial (SDT).

> Groupement des Syndics Asse et Boiron

Les syndics du groupement Asse et Boiron se sont réunis à trois reprises pour traiter des différents sujets concernant les neuf communes du groupement (le 12 février à Grens, le 20 mai à Signy et le 21 octobre à Annex). Les sujets suivants ont été abordés :

- . Position des communes du groupement face à la situation financière de TéléDôle ; transfert des actions au Conseil Régional.
- . Position des communes du groupement face au projet de création d'un conseil régional des jeunes
- . TPN : Proposition d'augmenter le nombre de courses nocturnes (en fin de soirée).
- . TPN : Projet de ligne permettant le bouclage des communes du groupement (liaison directe La Rippe-Gingins).
- . Aménagement des locaux paroissiaux à Gingins et à Crassier.
- . Gestion des cartes journalières CFF.
- . Position des communes au sujet de la demande de participation au projet d'installation d'une table d'orientation – vision panoramique au sommet de la Dôle.
- . Evocation d'un projet d'un 3<sup>ème</sup> terrain de football destiné à l'entraînement à Gingins.
- . Coût de réalisation du futur restaurant scolaire du collège secondaire de Borex-Crassier.
- . Financement du prix commun décerné au vainqueur de la fête cantonale de lutte qui aura lieu en mai 2016 à Eysins.

> Séance Intercommunale de Borex-Crassier

Les Municipalités de Borex et de Crassier se sont réunies une fois, le 12 octobre 2015, pour traiter les points suivants :

- . Présentation du projet de jardin du souvenir au cimetière intercommunal par l'entreprise mandataire Denogent.
- . Déchetterie de Crassier.
- . Exploitation commune de la balayeuse appartenant à Crassier.
- . Coordination des aménagements routiers de la liaison entre les deux villages (rte de Crassier – rue de la Tour).
- . Coordination éventuelle des travaux de réfection de la route de Tranchepied sur les tronçons communaux respectifs.

> Association des Communes vaudoises (AdCV)

Convoquée quatre fois en assemblée (le 23 mars à Dailliens, le 4 juin à Trélex, le 01 octobre à Chavannes-des-Bois, le 19 novembre à Tolochenaz) l'AdCV a abordé les thèmes suivants :

- . Présentation de M. Pascal Broulis, Conseiller d'Etat en charge des finances et des relations extérieures sur la Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) dans le contexte de la métropole lémanique.
- . Présentation de Mme Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat en charge du territoire et de l'environnement sur le thème suivant : Comment concilier aménagement du territoire et développement du canton de Vaud.
- . Présentation de M. Philippe Leuba, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'économie et du sport sur le thème suivant : Attractivité fiscale, gage d'avenir pour notre canton.
- . Information sur la plateforme regroupant AdCV et UCV et responsables du département concernées sur les travaux traitant du parascolaire.

> Conseil Régional du District de Nyon

Notre commune, particulièrement bien représentée en cette année 2015, par deux membres de notre exécutif – i.e. Mme G. Genoud au Conseil intercommunal et M. B. Vetsch au comité de Direction - a pu activement prendre part aux objets traités par cette association.

Durant l'année 2015, 13 préavis ont été présentés, un a été refusé, soit le 48-2015 :  
(13 préavis ont été présentés, 1 refusé, le 48-2015) :

- 47-2015 Contribution de CHF 494'500.- TTC sur le fonds régional TP affecté pour la participation à la réalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche de mesures d'aménagements 2015.
- 48-2015 Demande de crédit de CHF 100'000.- pour la participation au capital de la Société anonyme de la nouvelle télévision régionale et la validation du mécanisme de soutien à l'exploitation.

- 50-2015 Dispositif d'investissement solidaire de la région Nyonnaise (DISREN).
- 51-2015 Comptes 2014.
- 52-2015 Contribution de CHF 959'500.- sur le fonds régional TP pour le financement d'expérimentations de courses supplémentaires pour la période horaire 2016-2017.
- 53-2015 Contribution de CHF 115'000.- pour l'étude-test sur le périmètre RDU Prangins (Etraz nord) – Nyon (En Oulteret).
- 54-2015 Contribution de CHF 83'000.- pour la participation 2015 aux études du Projet d'agglomération du Grand Genève.
- 55-2015 Révision des statuts du Conseil régional du District de Nyon.
- 56-2015 Demande de crédit de CHF 60'000.- pour l'étude d'avant-projet architectural, muséographique et économique de l'extension du Musée du Léman.
- 57-2015 Demande de crédit de CHF 45'000.- pour l'aménagement de la zone d'accueil de l'Elastique citrique.
- 58-2015 Budget 2016.
- 59-2015 Demande de crédit de CHF 85'000.- pour la participation à l'étude d'amélioration du réseau cyclable régional et l'élaboration d'actions de sensibilisation / communication.
- 60-2015 Participation de CHF 315'200.- TTC du fonds régional TP affecté pour la réalisation de mesures d'aménagement « 2012 » et « 2015 ».

Pour rappel, le CR est actif sur les thèmes et secteurs suivants :

- a) SOCIO-ECONOMIQUE ET TOURISME (*préavis 50-2015*)
  - Filière bois – abattoir régional – maison des vins de la côte – Télé-Dôle
- b) CULTURE (*préavis 57-2015*)
  - Soutien aux activités culturelles – FAR – Musée du Léman – extension de l'Usine à Gaz – Agenda culturel
- c) SPORT
  - Soutien aux jeunes sportifs de haut niveau (11) – clubs (6) – manifestations (6)
- d) MOBILITE (*préavis 47-2015 ; 52-2015 ; 59-2015 ; 60-2015*)
  - Réorganisation des transports publics – P+R – Transports de marchandises par le rail – Projets routiers
- e) ENVIRONNEMENT
  - Sensibilisation à l'environnement et la biodiversité – Energies renouvelables - STEP
- f) TERRITOIRE (*préavis 53-2015*)
  - PDRN – Aménagements routiers – Zones artisanales à vocation Intercommunales
- g) COMMUNICATION (*préavis 48-2015*)
  - WEB et Newsletter – Offres combinées TP loisirs – Kit d'information mobilité – Prix artistique
- h) ORGANISATION (*préavis 51-2015 ; 58-2015*)
  - CORID – Conseil Intercommunal – Secrétariat régional
- i) GRAND GENEVE (*préavis 54-2015*)
  - Gouvernance – Aménagement - Mesures
- j) MONITORING DU DEVELOPPEMENT REGIONAL
  - Thématiques accompagnées par des chiffres, des données statistiques et cartographiques
- k) SOFFREN SA
  - Relocalisation partielle d'Argroscope – Changins – Pôle-Bois

l) ANNEXES (*préavis 50-2015 ; 55-2015*)

→ Publications (rapport annuel, agenda culturel, 4 lettres d'information...) – renouvellement des statuts – dispositif DISREN

> Fusion des Communes Asse et Boiron

Débuté en 2011, le processus du projet de fusion des neuf communes du groupement Asse-et-Boiron a vu son épilogue le 25 janvier 2015 avec la votation populaire qui a rejeté la convention de fusion qui aurait lié les communes dans un même destin dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En effet, si Borex, à l'instar des cinq autres communes – Arnex, Crassier, Eysins, Grens et Signy – ont accepté dans une large mesure cette convention, il n'en a pas été de même pour les trois communes restantes – Chésereux, Gingins et la Rippe – où la population l'a rejetée, faisant ainsi capoter le projet. Pour mémoire, le taux de refus des votants de Chésereux a même atteint les 80%.

> Associations diverses

AEB	Association intercommunale pour l'épuration des eaux du Boiron
AEE	Association intercommunale enfance et école Asse et Boiron
AIAB	Association intercommunale Asse et Boiron
ACPT	Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie, situé sur la Commune de Trélex
SDIS	Association intercommunale en matière de défense incendie et de secours
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
ORPC	Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon
ARAS	Association régionale pour l'action sociale du District de Nyon
STI	Service Technique Intercommunal
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
GHOL	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
	Conseil d'établissement
	Déchetterie Intercommunale de Signy
	Ecole de musique de Nyon
	Fondation la Côte
	Clinique dentaire
	Société de développement de Borex
	Amicale des pompiers de Borex

### 3. FINANCES

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des communes, la Municipalité a mandaté le réviseur externe MCD Fiduciaire pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de gestion du Conseil communal. Il est annexé au présent préavis.

a) Suivi des observations et remarques des années précédentes

Le rapport de la Commission de gestion ainsi que celui de la Fiduciaire concernant l'exercice 2015 ne comportait aucune remarque ou modification que la Municipalité aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2015.

## b) Commentaires

Les recettes de la Commune se montent à (arrondi ,000) Frs 6'844'000.- contre des charges de Frs 6'868'000.- laissant ressortir un excédent de charges de Frs 24'807.- après attributions et prélèvements aux fonds de réserves alors que le budget 2015 prévoyait un excédent de charges de plus de Frs 157'000.-

Ci-après, quelques commentaires généraux sur l'exercice écoulé; des explications plus détaillées, par compte, ont été insérées dans le fascicule des comptes 2015 annexé au présent préavis ainsi que dans les rubriques par dicastères dans le présent rapport.

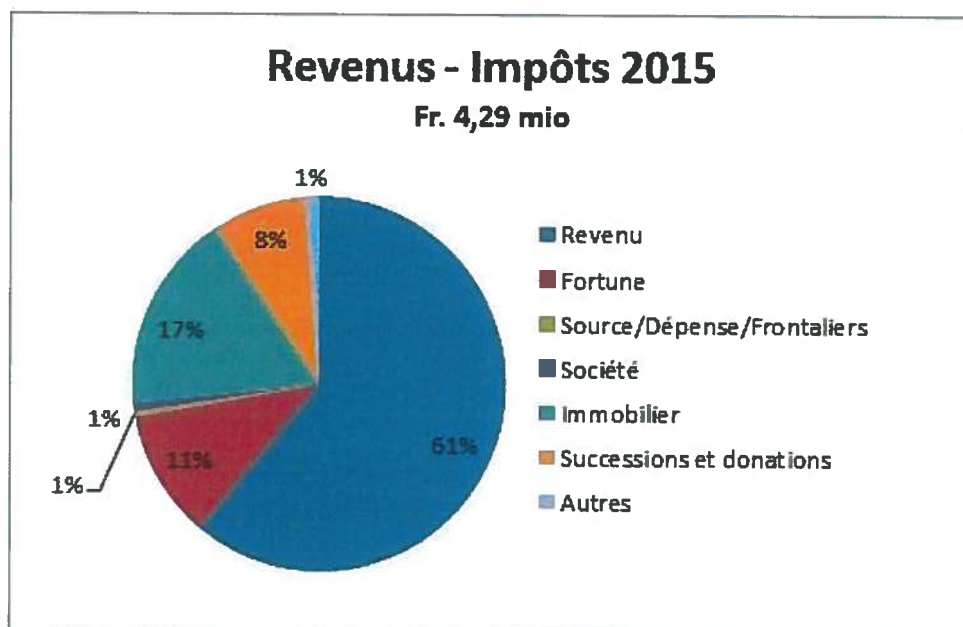
## c) Les Recettes

Les principales recettes communales sont toujours générées par les rentrées fiscales. On constate par rapport au budget 2015 et aux années précédentes la confirmation du tassement des impôts dits « récurrents » alors que les impôts aléatoires ou conjoncturels, par définition plus difficiles à budgétiser, ont représenté quasi un tiers de nos encaissements en 2015. Une autre tendance semble également se confirmer, en effet, si en 2010 20% des citoyens aux revenus les plus élevés contribuaient à hauteur de 75% des recettes fiscales totales en 2014 ce ratio diminue à moins de 65%. Ceci permet toutefois de mieux répartir les rentrées fiscales entre les concitoyens et diminuer ainsi la dépendance des deniers communaux à quelques contribuables fortunés.

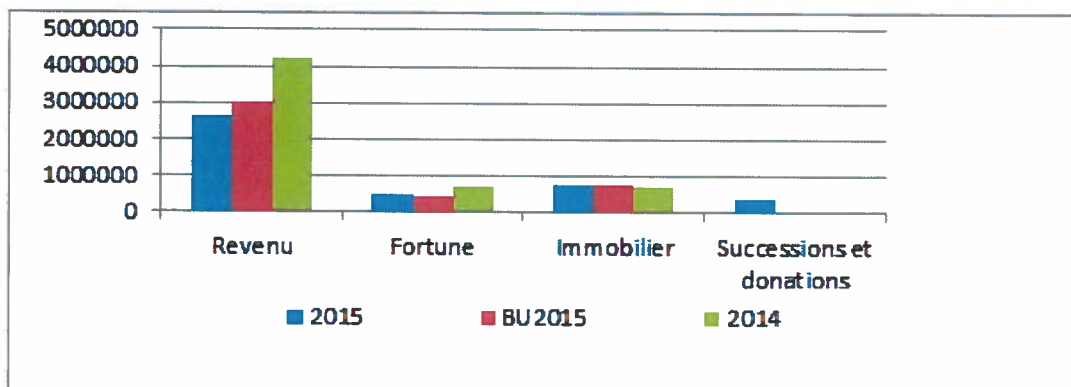
Il va falloir être très attentif sur les exercices à venir et bien monitorer l'évolution des classes de revenus imposables dans la commune; celles-ci ayant évolués comme suit depuis 2010 :

Année	Nombre de contribuable	Revenu imposable	Fortune imposable
2010	543	46'303'500	258'228'000
2011	546	49'385'800	267'021'000
2012	563	48'046'500	271'935'000
2013	571	46'697'900	246'991'000
2014	515	40'228'800	206'578'000

### Répartition des rentrées fiscales



### Evolution des rentrées fiscales entre 2014 – le budget 2015 et l'exercice 2015

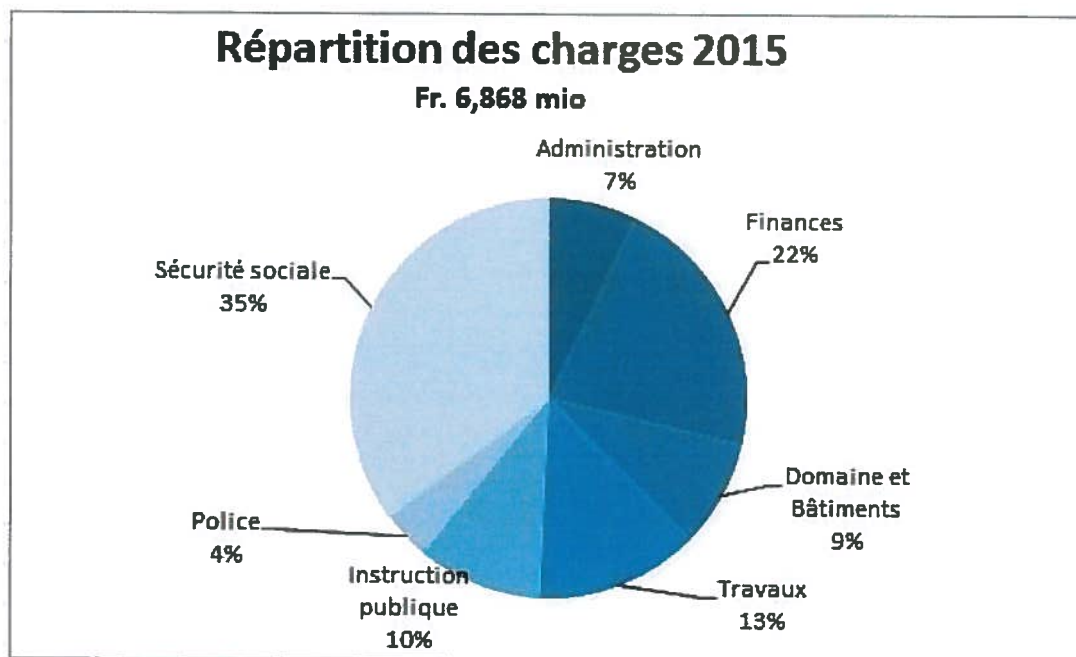


La recette liée au droit de superficie telle que budgétisée pour l'exercice 2015 en 2014 est reportée à l'exercice 2016, en effet la convention du DDP prévoit que le calcul de la redevance débute une fois le PHU (permis d'habiter et utiliser) délivré ce qui n'a été le cas qu'en 2016. Toutefois un arrangement a été convenu avec la Coopérative Cité Derrière et le calcul débutera dès le 01.01.2016 (alors que le PHU a été formellement délivré fin mai 2016).

#### d) Les Charges

Les charges directement dépendantes de l'action de la Municipalité font systématiquement l'objet d'une attention particulière.

### Répartition des charges 2015



#### e) Préavis d'investissement

##### Préavis votés en 2015 :

**36-2015** – demande de crédit de Frs 1'370'520.- destiné à financer le réaménagement du carrefour au centre du village de Borex ainsi que la réfection et le réaménagement de la route de Crassier jusqu'au chemin de Pétaney.





Enfin, suite à l'introduction courant 2014 d'une nouvelle directive cantonale visant à simplifier la pose de panneaux solaires, la commune aura vu plusieurs toits de maisons se couvrir de panneaux thermiques ou photovoltaïques en 2015 – souvent ces travaux coïncidaient avec un assainissement énergétique global.

Cette année encore la Commune de Borex a poursuivi sa collaboration avec le Service Technique Intercommunal (STI) dans le cadre de la gestion technique de tous les dossiers relatifs à la police des constructions (PC) ainsi qu'à la surveillance des chantiers.

## 5. DOMAINES ET BATIMENTS

### · PERSONNEL COMMUNAL

---

Notre employé communal Jacques Dancet a effectué sa deuxième année au service de la commune, son taux de mise à disposition au collège intercommunal a été réduit, car sa charge de travail augmente avec l'exploitation de la salle communale et les nouveaux aménagements à entretenir.

Une collaboration avec l'intendant du collège intercommunal reste cependant en vigueur. Son travail d'entretien des espaces publics est appréciable avec l'augmentation substantielle d'habitants au centre du village.

### · BATIMENT LA NAU

---

Le bâtiment intercommunal La Nau dont la Commune de Borex a la charge d'entretien, a vu le départ de la Crèche de la Tour à Crassier fin 2015.

Des travaux de rafraîchissement ont été entrepris afin de rendre à la location résidentielle l'appartement du 1<sup>er</sup> étage. Les locaux du rez-de-chaussée ont été loués après travaux de peinture à une crèche privée qui l'utilise à temps partiel.

### · VALORISATION DES PARCELLES « EN PETANEY »

---

#### > Parcelle de détente « En Pétaney »

Une étude est en cours pour l'aménagement de la parcelle de loisir et de détente en Pétaney. Un projet incluant un géotope, une mise en valeur de l'aqueduc et une zone de « parc naturel » avec un cheminement dans une prairie naturelle a été étudié conjointement avec le bureau d'ingénieur Bovard & Nickl SA, le bureau d'architecte paysagiste Denogent SA, l'archéologue cantonal responsable du secteur et M. Fabre Hydro-géologue.

Actuellement, ce projet est en suspens, une redéfinition de l'aménagement de cette zone doit être faite afin de ne pas initier de frais d'exploitation supplémentaires et de maîtriser la charge de travail dans le domaine des espaces verts.

#### > Place de jeux « En Pétaney »

La place de jeux publique « En Pétaney » a été construite en automne dans la foulée des aménagements extérieurs réalisés par la Coopérative Cité Derrière autour des bâtiments du quartier des Alisiers. Cette place a été livrée et rendue accessible partiellement courant décembre 2015 à la population.

#### > Salle « Les Alisiers »

La Salle « Les Alisiers », construite par la Coopérative Cité Derrière au n° 10 de la Route de Crassier, est louée par la Commune de Borex. Les aménagements intérieurs et les équipements techniques sont à la charge du locataire. Ceux-ci ont été réalisés selon le 2<sup>e</sup> préavis présenté et adopté par le Conseil communal, le 27 avril 2015.

La Municipalité propose désormais une salle entièrement équipée et moderne avec un espace cuisine, un équipement audio-sono fixe, rideaux, mobilier et vaisselle. Cette salle est prioritairement destinée aux habitants de Borex pour leurs fêtes familiales et diverses activités proposées par la Société de Développement de Borex et pour d'autres séances communales et intercommunales.

---

<sup>1</sup> Préavis 33-2014 - aménagement d'une place de jeux au lieu-dit « En Pétaney » demande de crédit de Frs 200'000.- destiné à financer la construction d'une place de jeux publique

<sup>2</sup> Préavis 38-2014 – demande de crédit de Frs 162'000.- destiné à l'équipement de la salle communale polyvalente du Clos les Alisiers

Un contrat de location a été signé incluant un dépôt au sous-sol ainsi qu'une place de stationnement. La salle a été livrée par la Coopérative Cité Derrière en novembre 2015. C'est à partir du 7 décembre 2015 que le Conseil communal de Borex a pu à nouveau se réunir sur son territoire communal, après plusieurs années « d'exil » au Collège intercommunal situé sur le territoire de Crassier.

> Cimetière Intercommunal de Borex et Crassier

La réalisation d'un jardin du souvenir au sein de notre cimetière intercommunal est étudiée conjointement avec la Municipalité de Crassier. Chaque commune a décidé de porter un montant de Frs 25'000.- à son budget afin de réaliser ces travaux durant le printemps 2016.

· SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS Nyon-Dôle)

La Commune de Borex est intégrée au Service de défense et incendie régional SDIS Nyon-Dôle qui regroupe 18 communes du District de Nyon. Les habitants de Borex, membres du corps, sont rattachés au DAP de Bonmont dont la caserne se trouve à Gingins.

Le SDIS a été alarmé 470 reprises en 2015 :

- 7 Interventions sur le territoire de Borex
- 25 Interventions sur le site de Bomont (Arnex, Borex, Chésereux, Crassier, Gingins, La Rippe)
- 4 Incendies
- 3 Sauvetages
- 1 Dépannage d'ascenseur
- 15 Inondations (10 naturelles, 5 accidentelles)
- 2 Divers

## 6. EGOUS - EPURATION

· CONTRÔLE DES SEPARATIFS

Chaque année le contrôle du réseau d'évacuation des eaux usées (EU) et eaux claires (EC) en séparatif est réalisé dans un secteur de notre réseau communal. Courant 2015, le quartier « sur la Gare » était principalement concerné. Peu d'infractions ont été constatées, les corrections apportées ont été vérifiées et validées par le bureau d'ingénieur Bovard & Nickl SA.

· ASSOCIATION D'EPURATION DU BOIRON

Notre Association intercommunale est consultée régulièrement dans le cadre du projet de regroupement des traitements des eaux usées régionales dans une STEP régionale. Un site commun est recherché afin de permettre le traitement des micropolluants selon les directives nationales. La STEP de Nyon à laquelle notre réseau est raccordé ne permet pas de le faire dans son volume actuel, des études sont en cours afin de regrouper Gland, Prangins, Nyon et les communes raccordées (AEB).

Un site à Gland au « Levasson » semble actuellement adapté pour cette installation. D'autre part, la demande formelle de raccordement à notre réseau de la part des communes de Chésereux et Gingins, dont la station d'épuration n'est plus dans les normes, est à l'étude.

La Commune de Borex participe aux frais au prorata du nombre d'habitants et équivalents habitants soit 1252 sur un total de 4928 pour l'ensemble de l'AEB, soit Frs 120'077.-- sur un total de Frs 472'636.--.

Une taxe de Frs 9.- par habitant est prélevée sous forme de taxe fédérale jusqu'au raccordement à une station qui permet de traiter les micropolluants. La Municipalité a décidé de ne pas reporter le montant de cette taxe au consommateur mais d'effectuer les réserves de ce poste de frais pour le paiement de la taxe.

· SERVICES INDUSTRIELS

> Distribution d'eau potable

La convention de distribution de l'eau potable qui lie les Services Industriels de Nyon à la Commune de Borex arrivera à son terme en 2016. La Municipalité doit se prononcer sur les termes de la reconduction de cette convention, un nouveau règlement régissant la distribution de l'eau devra être adopté par le Conseil communal de Borex en 2016.

## 7. URBANISME

### · AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DU CANTON DE VAUD

Par deux fois, la Conseillère d'Etat, Madame J. De Quattro nous a présenté l'évolution de la mise en application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT).

Les lignes directives émises par le Service du développement territorial, visant à cette mise en application, associées à la méthode de calcul du bilan des réserves à bâtir, ont placé notre commune – à l'instar des trois quarts des communes du canton – dans une situation de surdimensionnement de nos zones constructibles. En conséquence, notre commune se verra, très probablement, dans l'obligation de réviser son plan général d'affectation (PGA). Ceci afin de ne pas bloquer tout développement d'espace constructible pour les années à venir.

L'avant-projet de la 4<sup>ème</sup> révision du Plan directeur cantonal (PDCn) et de nouvelle taxe sur la plus-value qui en découlent ont été mis en consultation. Celle-ci se terminera fin 2016.

## 8. ROUTES

### · ROUTE DE CRASSIER ET CARREFOUR DU CENTRE DU VILLAGE

En 2012, la Municipalité a mandaté le bureau d'urbanisme Urbaplan afin d'étudier les espaces publics et les voies de circulation du village. L'achèvement du quartier du Clos des Alisiers prévu pour l'été 2015 a motivé le réaménagement de la route de Crassier et du carrefour situé au centre du village.

Selon le préavis<sup>3</sup> adopté par le Conseil communal le 16 février 2015, les travaux ont débuté durant l'été et se sont terminés à la fin de l'année 2015. La Municipalité étudie la poursuite des aménagements sur l'entier de la traversée du village pour 2016.

### · ROUTE DE TRANCHEPIED

La Municipalité a mandaté le bureau d'ingénieur Bovard & Nickl SA pour l'étude d'une rénovation durable de la route de Tranchepied. Les travaux sont planifiés pour 2016, avant la 2<sup>ème</sup> phase de la traversée du village. Un préavis sera présenté au Conseil communal en février 2016.

### · LAME A NEIGE

La lame à neige communale vieille de plus de 20 ans ne correspond plus aux aménagements réalisés sur la commune. La Municipalité a étudié l'achat d'une lame bi-raclage, à volets mobiles permettant un travail précis dans le parking communal et aux abords des entrées et places de parc. L'acquisition de cette lame a été faite selon le préavis<sup>4</sup> présenté et adopté par le Conseil communal le 7 décembre 2015.

### · ENTRETIEN DES ROUTES - BALAYAGE

Notre réseau routier est balayé mensuellement par une société au moyen d'un véhicule lourd, les nouveaux aménagements (parking, trottoirs) nécessitant un équipement plus adapté, le contrat de prestation de cette société a été résilié au 31 décembre 2015.

La Municipalité, en contact avec la Municipalité de Crassier, étudie l'opportunité d'exploiter conjointement la balayeuse de la Commune de Crassier. L'option d'effectuer un rachat de cet équipement pour moitié semble être la plus adaptée. Un préavis à présenter au Conseil communal en février 2016 est en cours de préparation.

### · SIGNALISATION ROUTIERE

Une signalisation d'interdiction générale de parquer a été installée et légalisée sur la route de Grens et au chemin des Chaumets afin de remédier au stationnement « sauvage » qui gênait le passage des usagers et riverains autorisés.

<sup>3</sup> Préavis 36-2015 – demande de crédit de Frs 1'370'500.- destiné à financer le réaménagement du carrefour au centre du village ainsi que la réfection de la route de Crassier jusqu'au chemin de Pétaney »

<sup>4</sup> Préavis 42-2015 – demande de crédit de Frs 35'650.- destiné au remplacement de la lame à neige communale

## ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public au centre du village a été rénové et adapté aux réaménagements de la route de Crassier.

## PARKING COMMUNAL – 2<sup>ème</sup> phase

La construction de la 2<sup>ème</sup> phase du parking communal « En Pétaney » a été terminée au printemps 2015, un emplacement pour l'arrêt des bus scolaires a été réalisé après une enquête complémentaire, modifiant le projet initial. La réglementation du parking est étudiée par la Municipalité, la mise en vigueur est prévue courant 2016, après l'égalisation.

## 9. VOIRIE

### DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DE SIGNY-AVENEX

La déchetterie intercommunale de Signy-Avenex a récolté en 2015 une quantité importante de déchets, dont voici quelques chiffres :

Ordures ménagères	15.24	tonnes
Objets encombrants	27.09	tonnes
Déchets compostables	53.15	tonnes
Bois usagés	26.80	tonnes
Papier-cartons	56.38	tonnes
Verre trié par couleur	33.05	tonnes
Métaux	9.73	tonnes

Sans oublier l'aluminium, le fer blanc, PET, autres plastiques, textiles, huiles ... le coût d'exploitation de la déchetterie pour l'année 2015 s'est monté à Frs 65'680.-, soit rapporté au nombre d'habitants à Frs 61.- par habitant.

## 10. CONTRÔLE DE L'HABITANT

### > Population

	2015	2014	2013	2012
Population	1096	953	910	883
Etrangers	356	323	290	253
Nombre de ménages	426	358	352	346
Arrivées / départs	218 / 93 = 311	114 / 91 = 205	127 / 98 = 225	100 / 114 = 214
Naissances	17	9	9	4
Décès	1	3	5	4
Pièces d'identité délivrées	36	22	26	48
Permis pour étrangers	145	138	142	117

## 11. NATURALISATION

	Dossier déposé le	Naturalisation
LUND Brogan	29.05.2015	En cours

## 12. INSTRUCTION PUBLIQUE

### • ETABLISSEMENT SCOLAIRE ELISABETH DE PORTES

Monsieur Philippe Docommun-dit-Boudry a remplacé Monsieur Pierre-Etienne Gschwind à la Direction de l'Etablissement scolaire Elisabeth de Portes (ESEP).

### • RESEAU ASSE ET BOIRON

La Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), conformément à la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE), a validé la reconnaissance de notre réseau début 2015 pour une durée de 5 ans.

Pour la crèche La Galiote et pour l'UAPE Asse et Boiron, les repas et les goûters sont fournis par la Clairière, à Mies, et bénéficient du label « Fourchette Verte ».

### • UNITE D'ACCUEIL POUR ECOLIERS (UAPE)

Deux nouvelles structures ont été créées, « Les Z'Eysinous » à Eysins et « La Boîte à Malices » à la Rippe, dans des nouveaux locaux construits par les communes, ce qui a permis d'offrir 48 places d'accueil supplémentaires. Par le transfert des activités scolaires de Crassier, la structure « Les Diablotins » a été fermée en juillet 2015.

L UAPE Asse et Boiron peut accueillir, par jour, 204 enfants à midi et 168 enfants le soir. Pour la pause de midi, il reste quelques places vacantes dans certaines structures, selon les jours de fréquentation. Par contre, pour l'accueil du soir, des places sont encore disponibles dans chaque structure. Néanmoins, toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites car les demandes des parents ne correspondent pas toujours aux disponibilités.

Le personnel de l'UAPE est composé de : 1 responsable pédagogique et de son adjointe, 1 secrétaire, 7 éducatrices, 3 assistances socio-éducatives, 2 auxiliaires, 4 stagiaires, 8 monitrices, représentant 10,8 EPT, ainsi que 2 remplaçantes.

### • CRECHES

La crèche de « la Galiote » à Eysins dispose de 22 places, soit 5 bébés, 7 moyens et 10 grands. Le taux d'occupation de la crèche avoisine les 100%.

Une nouvelle crèche en remplacement de l'école primaire de Crassier ouvrira ces portes le 4 janvier 2016. La crèche « Les Papillons » (Route de l'Ancienne Scierie 12, 1263 Crassier) aura une capacité d'accueil de 44 enfants.

### • ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)

Neuf accueillantes en Milieu Familial sont toujours gérées par la Ville de Nyon par le biais d'une convention. La collaboration, tant avec la Ville de Nyon qu'avec la coordinatrice, est excellente.

### • DEVOIRS SURVEILLES

Les devoirs surveillés mis en place à la rentrée 2014-2015 connaissent une fréquentation en diminution (100 enfants pour 2014-2015 et 78 enfants inscrits pour 2015-2016). Ceci est dû au changement de facturation. En effet, en 2014-2015, cette prestation était facturée uniquement pour les enfants ne fréquentant que les devoirs surveillés. Pour les enfants allant également en UAPE, celle-ci n'était pas facturée. Les résultats comptables en juin 2015 laissent apparaître un excédent de charges. Dès la rentrée de 2015, toutes les prestations sont facturées, indépendamment du fait que l'enfant fréquente ou non l'UAPE. Certaines familles ont donc renoncé aux devoirs surveillés.

## 13. SECURITE PUBLIQUE

Soucieuse de la sécurité et de la tranquillité publique, ainsi que du respect de la réglementation communale, la Municipalité, en collaboration avec les communes de Crassier, Eysins et Gingins, a engagé un assistant de sécurité publique (ASP).

M. Raphaël Falconnier a commencé son travail dans notre commune le 2 novembre 2015.

- ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

L'organisation de protection civile (ORPC) du District de Nyon est organisée en bataillon et compte 700 hommes. En 2015, 4459 jours de services ont été effectués au sein de l'ORPC Nyon, soit une augmentation de 9,7% par rapport à l'année précédente.

Les activités de l'ORPC se divisent en trois catégories distinctes :

a) Instruction – b) Interventions en faveur de la collectivité – c) Intervention en situation d'urgence

a) L'instruction 2015 a représenté 2'951 jours de service répartis sur 7 cours de répétitions de 5 jours, précédés de rapports préparatoires et de cours de cadres.

b) Les interventions en faveur de la collectivité se répartissent sur des tâches liées au sport, aux animations culturelles et à l'appui à la gendarmerie dans les grandes manifestations. L'ORPC intervient principalement pour le montage et le démontage de la patinoire éphémère de Nyon pour les jardins en fête à Coppet, à l'occasion du Triathlon de Nyon et du semi-marathon de la Côte ainsi que pour la Désalpe à St-Cergue. Le point fort de l'année 2015 est l'engagement à l'occasion du Paléo. Plus de 100 hommes ont été déployés pour assurer la sécurité routière en sortie d'autoroute et sur les parcours d'accès.

Les interventions en faveur de la collectivité représentent plus de 1'000 jours de service.

c) Les interventions en situation d'urgence ont bien occupé l'agenda de l'ORPC en 2015. Cette activité a fortement augmenté tant sur le nombre d'hommes engagés que sur les périodes des interventions (jusqu'à 6 semaines consécutives). Les opérations d'urgence ont amené l'ORPC à intervenir pour dégager des personnes prises dans des congères, à sécuriser et ravitailler le dispositif de Monsieur John Kerry, à intervenir à Daillens (accident de train), à Rolle et Burtigny (incendies), à Yverdon pour la prévention du débordement des 3 lacs et dans les alpages pour abreuver le bétail.

Les interventions en cas d'urgence représentent près de 700 jours de service.

## 14. AFFAIRES SOCIALES

- ARAS – CENTRE SOCIAL REGIONAL (CSR)

Cinq habitants de la Commune de Borex sont bénéficiaires d'un revenu d'insertion (RI). Le nombre de dossiers traités par le CSR par rapport à 2014 est en légère augmentation (+2.3%), le total des prestations versées augmente également en comparaison de l'exercice précédent (+ 6%). La location de surfaces supplémentaires pour l'ARAS afin de répondre à l'augmentation de l'activité a également permis de trouver une solution à la problématique d'archivage des dossiers. En effet, par directive cantonale, les dossiers RI doivent être conservés durant 10 ans après leur fermeture, soit dès le dernier « acte administratif ». Cette directive a eu comme conséquence de fortement augmenter le volume des archives de l'ARAS.

- ARAS – AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

A l'horizon 2020, la Loi fédérale sur l'AVS est amenée à être révisée, entraînant avec elle un certain nombre de conséquences sur l'organisation en charge de la mettre en œuvre (caisse de compensation, organisations cantonale et communale/intercommunale, etc.) Les prévisions laissent entrevoir une tendance à la centralisation des administrations, à la généralisation des guichets virtuels, avec un développement de services accentué pour les personnes en plus grande difficulté.

De plus, les constats montrent que les ASS de Coppet et de Rolle connaissent des fréquentations basses, qui ne justifient plus de les maintenir actives tel que jusqu'à présent.

Dès lors, il a été décidé de regrouper les agences en 2 pôles, Nyon et Gland, auxquels la population peut s'adresser indifféremment. La mise en œuvre de cette décision interviendra au début de l'année 2016.

## CONCLUSION

La Municipalité de Borex vous prie en conséquence, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Borex

- dans sa séance du lundi 13 juin 2016,
- vu le préavis municipal n° **52/2016**
- ouï le rapport de la commission de gestion
- entendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

## DECIDE

1. **d'approuver le préavis n° 52/2016**  
« Exercice 2015 – rapport de gestion et comptes », tel que présenté.
2. **d'accepter**  
le crédit complémentaire de Frs 5'009.70 pour l'étude de l'aménagement du centre du village (préavis 20-2012).
3. **d'approuver :**  
les comptes de l'exercice 2015, tels que présentés.
4. **de donner décharge** à la Municipalité de Borex de sa gestion pour l'exercice 2015.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 23 mai 2016, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AU NOM DE  
LA MUNICIPALITÉ DE BOREX  
Le Syndic J.-I. Vuagmaux La Secrétaire C. Hassler

#### Annexes :

- comptes et bilan 2015
- rapport de fiduciaire
- plan d'investissement